

ZNIEFF de type II n° 3421-0000

Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

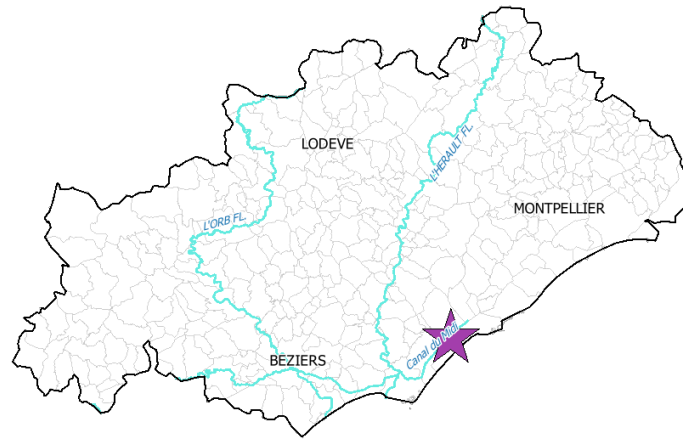
Identifiant national : 910006980

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Hérault

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34150	MARSEILLAN	2835 ha	31 %
34301	SETE	2708 ha	30 %
34157	MEZE	1275 ha	14 %
34143	LOUPIAN	667 ha	7 %
34003	AGDE	625 ha	7 %
34039	BOUZIGUES	360 ha	4 %
34023	BALARUC-LES-BAINS	285 ha	3 %
34108	FRONTIGNAN	175 ha	2 %
34024	BALARUC-LE-VIEUX	115 ha	1 %
34213	POUSSAN	26 ha	0 %

Le bassin de Thau est situé sur le littoral du département de l'Hérault, entre les agglomérations de Sète et d'Agde. La zone retenue comprend l'ensemble de l'étang de Thau et ses milieux associés à savoir les marais périphériques sur la rive nord, les anciens salins et le lido sur la rive sud, ainsi que le l'étang du Bagnas et ses dépendance à l'extrémité sud-ouest.

L'étang de Thau est le plus grand et le plus profond des étangs de la région. Il fait près de 20 kilomètres de long pour une profondeur moyenne de 4 à 5 mètres. A son extrémité ouest entre Balaruc et Bouzigues, il présente un gouffre de plus de 30 mètres de profondeur : le Trou de la Bise, une résurgence d'eau douce. L'étang est également alimenté en eau douce par un bassin versant d'environ 30 000 hectares. Les cours d'eau de taille modeste sont tous temporaires ou à débit très faible. Les échanges avec la mer se font par l'intermédiaire de plusieurs chenaux et canaux artificiels : le grau de Pisse-Saumes à Marseillan Plage, le canal des Quilles à l'ouest de Sète, le port de Sète, ce dernier assurant les principaux apports d'eau de mer dans la lagune. Le grau du Rieu à l'extrémité sud-ouest est le seul grau naturel (non endigué et non enroché), mais il est ensablé et rarement fonctionnel.

A l'extrémité sud, l'étang du Bagnas est une petite lagune peu profonde sans communication avec la mer. Les seuls apports d'eau saumâtres se font par le canal du Midi et l'étang de Thau.

Sur les berges de l'étang, il existe une grande variété de milieux liée aux variations de salinité, à la topographie et au degré de submersion. Les secteurs les moins salés, en bordure des ruisseaux et dans les marais de rive nord, sont caractérisés par des roselières et des prés humides. Partout ailleurs où les concentrations en sel sont plus importantes, les terrains sont colonisés par des prés salés et des sansouires. Le lido, avec son substrat sableux, est caractérisé par une dune et des formations dunaires.

Le bassin de Thau est assez fortement urbanisé, avec 6 villes implantées à proximité immédiate de ses berges, dont la plus importante est Sète. Il fait l'objet de très nombreuses activités sur tout son pourtour : activité industrielle importante aux abords de la ville de Sète ; thermalisme à Balaruc-les-Bains ; conchyliculture sur un cinquième de la surface de l'étang ; pêche professionnelle ; viticulture sur le lido... L'activité touristique est particulièrement bien développée du fait de la proximité de la mer. Les équipements sont nombreux sur le lido avec des parkings, des campings, des installations portuaires pour la plaisance. Le lido est lui-même empreinté par une route très utilisée en période estivale et par une voie ferrée. Plusieurs anciennes salines adossées au lido témoignent enfin de l'exploitation passée du sel.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)



Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Identifiant national : 910006980

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Le littoral et ses étangs

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le littoral de Sète et du bassin de Thau	9014.0 ha	99 %
Le littoral du Cap d'Agde à Vendres	39.0 ha	0 %

Les plaines

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine de l'Orb	18.0 ha	0 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	1.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	34.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	9.0 ha	0 %
122	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	6.0 ha	0 %
123	Zones portuaires	3.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	21.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	46.0 ha	1 %
221	Vignobles	654.0 ha	7 %
242	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	106.0 ha	1 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	16.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	7.0 ha	0 %
312	Forêts de conifères	1.0 ha	0 %
321	Pelouses et pâturages naturels	5.0 ha	0 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	6.0 ha	0 %
331	Plages, dunes, sable	89.0 ha	1 %

Zones Humides

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
421	Marais maritimes	895.0 ha	10 %



Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Identifiant national : 910006980

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
511	Cours et voies d'eau	16.0 ha	0 %
521	Lagunes littorales	7139.0 ha	79 %
523	Mers et océans	18.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
-	Acquisition du CDL	-	365 ha	4 %
ZNIEFF de type I	Etang de Thau	3421-3030	6788 ha	75 %
ZNIEFF de type I	Marais de la crique de l'Angle	3421-3033	44 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Salins et bois de Villeroy	3421-3034	193 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Lido de l'étang de Thau	3421-3035	106 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Salins du Castellàs	3421-3036	197 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Le Gourg de Maldormir	3421-3037	63 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Prés du Baugé	3421-3038	59 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Etangs du Grand et du Petit Bagnas	3421-3039	673 ha	7 %
ZNIEFF de type I	Prés de Soupié	3421-3149	66 ha	1 %
ZICO	Etang du Bagnas	LR15	584 ha	6 %
ZICO	Cordon lagunaire de Sète à Agde	LR16	804 ha	9 %
ZICO	Etang de Thau	LR17	6657 ha	73 %

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	HERBIERS DE L'ETANG DE THAU	FR9101411	4705 ha	52 %
SIC	ETANG DU BAGNAS	FR9101412	603 ha	7 %
ZPS	Etang du Bagnas	FR9110034	582 ha	6 %
ZPS	Etang de Thau et lido de Sète à Agde	FR9112018	7677 ha	85 %
RNN	Réserve naturelle nationale du Bagnas	REN34003	582 ha	6 %
SAGE	SAGE Astien	sage_01	6673 ha	74 %
SAGE	SAGE Thau	sage_03	9071 ha	100 %
SAGE	SAGE Hérault	sage_10	635 ha	7 %
SCOT	Ouest Hérault	scot_06	559 ha	6 %



Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Identifiant national : 910006980

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SCOT	Bassin de Thau	scot_12	8516 ha	94 %

L'étang de Thau et l'étang du Bagnas forment un ensemble bien individualisé sur le plan géographique et paysager. La délimitation de la zone englobe la totalité des surfaces en eau, l'ensemble du lido et son cordon dunaire, à l'exception des zones urbanisées, ainsi que toutes les zones humides, prairies et sansouires développées en périphérie. Elle se cale sur :

- au sud-est, le trait de côte ;
- à l'est, au nord et à l'ouest, la ligne de rivage de l'étang au contact des zones agricoles, urbanisées et industrielles.

Ainsi délimitée, la ZNIEFF couvre un peu plus de 9100 ha. Elle s'étire sur près de 20 kilomètres de long entre le sud-ouest et le nord-est, pour une largeur maximale voisine de 5,5 kilomètres.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
16.211	Dunes embryonnaires	-
16.2112	Dunes embryonnaires méditerranéennes	1
16.223	Dunes fixées du Crucianellion maritimae	3
22.343	Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles	-
24.42	Végétation des rivières oligotrophes riches en calcaire	-
37.4	Prairies humides méditerranéennes hautes	1

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Althenia filiformis</i> Petit	Althénie filiforme	stricte
<i>Artemisia caerulescens</i> L. subsp. <i>gallica</i> (Willd.) K.M.Perss.	Armoise bleuâtre de France	stricte
<i>Asparagus maritimus</i> (L.) Mill.	Asperge maritime	stricte
<i>Bassia crassifolia</i> (Pall.) Soldano	Bassie hérissée	stricte
<i>Bellevalia romana</i> (L.) Rchb.	Jacinthe romaine	stricte
<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp.	Chlore imperfoliée	stricte
<i>Bupleurum semicompositum</i> L.	Buplèvre glauque	stricte
<i>Butomus umbellatus</i> L.	Jonc fleuri	stricte



Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Identifiant national : 910006980

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Calystegia soldanella</i> (L.) Roem. & Schult.	Liseron des dunes	stricte
<i>Carex hispida</i> Willd.	Laïche hispide	stricte
<i>Chenopodium glaucum</i> L.	Chénopode glauque	littorale
<i>Cressa cretica</i> L.	Cresse de Crète	stricte
<i>Crucianella maritima</i> L.	Crucianelle maritime	stricte
<i>Crypsis aculeata</i> (L.) Aiton	Crypside piquant	stricte
<i>Cynanchum acutum</i> L.	Scamonnée	stricte
<i>Daucus carota</i> L. subsp. <i>maritimus</i> (Lam.) Batt.	Carotte maritime	stricte
<i>Echinophora spinosa</i> L.	Echinophore épineuse	remarquable
<i>Echium arenarium</i> Guss.	Vipérine des sables	stricte
<i>Erianthus ravennae</i> (L.) P.Beauv.	Canne de Ravenne	stricte
<i>Eryngium maritimum</i> L.	Panicaut des dunes	remarquable
<i>Euphorbia pepelis</i> L.	Euphorbe péplis	stricte
<i>Geropogon hybridus</i> (L.) Sch.Bip.	Salsifis hybride	stricte
<i>Juncus littoralis</i> C.A.Mey.	Jonc littoral	stricte
<i>Juncus striatus</i> Schousb. ex E.Mey.	Jonc strié	remarquable
<i>Limonium bellidifolium</i> (Gouan) Dumort.	Statice à feuilles de pâquerette	stricte
<i>Limonium echioides</i> (L.) Mill.	Statice fausse-vipérine	remarquable
<i>Limonium girardianum</i> (Guss.) Fourr.	Statice de Girard	stricte
<i>Limonium virgatum</i> (Willd.) Fourr.	Statice raide	remarquable
<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng.	Salicaire à trois bractées	stricte
<i>Malcolmia littorea</i> (L.) R.Br.	Malcomie des sables	stricte
<i>Medicago ciliaris</i> (L.) All.	Luzerne ciliée	stricte
<i>Mesembryanthemum crystallinum</i> L.	Mésembryanthème à cristaux	à critères
<i>Nonea echioides</i> (L.) Roem. & Schult.	Nonnée blanche	stricte
<i>Ononis mitissima</i> L.	Bugrane sans épine	stricte
<i>Orobanche laevis</i> L.	Orobanche des sables	stricte
<i>Orobanche major</i> L.	Orobanche élevée	remarquable
<i>Pancratium maritimum</i> L.	Lys de mer	stricte
<i>Parentucellia viscosa</i> (L.) Caruel	Bartsie visqueuse	stricte
<i>Petroselinum segetum</i> (L.) W.D.J.Koch	Persil des moissons	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Phalaris caerulea</i> Desf.	Alpiste bleuissant	stricte
<i>Phalaris minor</i> Retz.	Alpiste mineur	remarquable
<i>Plantago cornuti</i> Gouan	Plantain de Cornut	stricte
<i>Polygonum bellardii</i> All.	Renouée de Bellardi	à critères
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem.	Potamot coloré	remarquable
<i>Romulea ramiflora</i> Ten.	Romulée ramifiée	remarquable
<i>Rumex roseus</i> L.	Oseille de Tanger	stricte
<i>Ruppia maritima</i> L.	Ruppie maritime	stricte
<i>Scilla hyacinthoides</i> L.	Scille fausse-jacinthe	à critères
<i>Scolymus maculatus</i> L.	Scolyme maculé	à critères
<i>Serapias parviflora</i> Parl.	Sérapias à petites fleurs	stricte
<i>Spartina versicolor</i> Fabre	Spartine bigarrée	remarquable
<i>Sphenopus divaricatus</i> (Gouan) Rchb.	Sphénope divariqué	stricte
<i>Suaeda splendens</i> (Pourr.) Gren.	Soude splendide	remarquable
<i>Typha angustifolia</i> L.	Massette à feuilles étroites	littorale

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripès</i>	Pélobate cultripède	stricte

Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Campalita maderae</i> ssp. <i>indagator</i>	-	stricte

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Omophlus picipes</i>	-	remarquable
<i>Pseudoseriscius pruinosus</i>	-	stricte
<i>Xanthomus pallidus</i>	-	stricte

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	stricte



Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Identifiant national : 910006980

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Cochlicella conoidea</i>	-	stricte
<i>Trochoidea trochoides</i>	-	stricte
<i>Xerosecta explanata</i>	-	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna affinis</i>	-	remarquable
<i>Ischnura pumilio</i>	Agriion nain	stricte
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	remarquable
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	stricte
<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	stricte
<i>Sympetrum meridionale</i>	-	remarquable

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	remarquable
<i>Acrocephalus melanopogon</i>	Lusciniole à moustaches	stricte
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	à critères
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	stricte
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	stricte
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	à critères
<i>Casmerodius albus</i>	Grande Aigrette	stricte
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	à critères
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	à critères
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	à critères
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huitrier pie	remarquable
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	à critères
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	stricte
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	à critères
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	stricte
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	stricte



Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Identifiant national : 910006980

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	à critères
<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane	stricte
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	à critères
<i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine	à critères
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	à critères
<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	à critères
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	stricte

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Locusta migratoria</i>	Criquet migrateur	stricte
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte

Poissons des lagunes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	stricte
<i>Aphia minuta</i>	Nonnat	remarquable
<i>Atherina (Atherina) hepsetus</i>	-	remarquable
<i>Atherina boyeri</i>	Athérine	stricte
<i>Atherina lagunae</i>	-	stricte
<i>Belone belone</i>	Orphie	remarquable
<i>Chelidonichthys lucerna</i>	Grondin perlon	remarquable
<i>Diplodus annularis</i>	Sparailion commun	stricte
<i>Diplodus sargus</i>	Sar commun	stricte
<i>Gobius niger</i>	Gobie noir	remarquable
<i>Gobius paganellus</i>	Gobie paganel	stricte
<i>Hippocampus hippocampus</i>	Hippocampe à museau court	stricte
<i>Hippocampus ramulosus</i>	Hippocampe moucheté	stricte
<i>Oblada melanura</i>	Oblade	remarquable
<i>Pagellus erythrinus</i>	Pageot commun	remarquable
<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	stricte
<i>Platichthys flesus</i>	Flet	stricte
<i>Pomatoschistus marmoratus</i>	Gobie marbrée	remarquable



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Poissons des lagunes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pomatoschistus microps</i>	Gobie tacheté	stricte
<i>Pomatoschistus minutus</i>	Bourgette	stricte
<i>Pseudaphya ferreri</i>	-	remarquable
<i>Salaria pavo</i>	Blennie paon	stricte
<i>Symphodus cinereus staitii</i>	-	stricte
<i>Syngnathus abaster</i>	Syngnathe de rivière	stricte
<i>Trachinus draco</i>	Grande Vive	remarquable
<i>Trachinus vipera</i>	Petite Vive	remarquable
<i>Zosterisessor ophiocephalus</i>	-	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	stricte
<i>Psammudromus algirus</i>	Psammudrome algire	remarquable
<i>Psammudromus hispanicus</i>	Psammudrome d'Edwards	stricte

Le site fait partie des plus grands complexes lagunaires du littoral languedocien et offre un patrimoine biologique très diversifié et d'une grande richesse. Il abrite de nombreuses espèces rares dans un environnement soumis à de fortes pressions humaines. Son intérêt biologique est ainsi souligné par la présence de 9 ZNIEFF de type I représentant plus de 90% de sa surface et concernant tous les types de milieux rencontrés (dunes, anciens salins, sansouires, prés humides, lagune...).

La grande variété de milieux est directement liée aux variations de salinité et au degré de submersion des différents secteurs. Hormis la résurgence du Trou de la Bise, l'alimentation en eau douce est assurée par les ruisseaux arrivant du nord. Les secteurs les moins salés se trouvent de ce fait à leurs abords et sont occupés par des prairies humides et des roselières où l'influence du sel est moindre. Les concentrations en sel sont plus importantes sur la rive sud en liaison avec les apports maritimes pour l'étang de Thau et les apports via le canal du Midi en eau saumâtre pour l'étang du Bagnas. Elles favorisent l'installation et le développement d'une végétation halophile avec des sansouires, des prés salés et des fourrés à tamaris.

La lagune abrite de vastes herbiers aquatiques qui jouent un rôle important dans son fonctionnement, dans l'alimentation des oiseaux et la reproduction des poissons. Ces herbiers se composent entre autres de plantes patrimoniales avec la Zostère maritime (*Zostera marina*) et la Zostère naine (*Zostera noltii*). Une grande diversité de poissons spécifiques des lagunes y est relevée avec l'Anguille (*Anguilla anguilla*), le Sparailion commun (*Diplodus annularis*), la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*), le Gobie tacheté (*Pomatoschistus microps*), la Blennie paon (*Salaria pavo*), l'Athérine (*Atherina boyeri* et *Atherina lagunae*), le Sar commun (*Diplodus sargus*), le Syngnathe de rivière (*Syngnathus abaster*)... D'autres poissons patrimoniaux sont encore présents, avec en particulier deux espèces d'hippocampes, l'Hippocampe à museau court (*Hippocampus hippocampus*) et l'Hippocampe moucheté (*Hippocampus ramulosus*).

Sur ses berges, elle accueille une grande diversité d'oiseaux. Ses marges méridionales et les salins du Castellans et de Villeroy sont des milieux privilégiés pour la nidification, l'alimentation et le repos des laro-limicoles à la faveur de surfaces d'eau peu profondes et d'étendues de prés salés et de sansouires. De nombreuses espèces y sont référencées, parmi lesquelles la Sterne naine (*Sterna albifrons*), la Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*), la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) et le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*). Les zones en eau peu profondes de ce secteur sont également une zone préférentielle d'alimentation pour le Flamant rose (*Phoenicopterus roseus*), de passage seulement sur le site, ainsi que pour la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) et quelques hérons.



Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Identifiant national : 910006980

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

La végétation colonisant ces milieux salés comprend :

- des sansouires où prospèrent des plantes rares comme le Statice de Girard (*Limonium girardianum*), le Statice à feuilles de pâquerette (*Limonium bellidifolium*)... ainsi que le Sphénope divariqué (*Sphenopus divaricatus*), l'Asperge maritime (*Asparagus maritimus*) dans des zones plus sableuses ;
- des prés salés avec des plantes comme le Plantain de Cornut (*Plantago cornuti*), la Cresse de Crète (*Cressa cretica*), la Luzerne ciliée (*Medicago ciliaris*), le Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*)...

Quelques mares temporaires saumâtres dans le sud du périmètre abritent une plante aquatique menacée, endémique du littoral languedocien et camarguais : l'Althénie filiforme (*Althenia filiformis*). Elle n'est connue actuellement en Languedoc-Roussillon qu'aux abords des étangs palavasiens, de l'étang d'Or, de l'étang de Thau et des étangs du Narbonnais.

Les marges septentrionales du périmètre, où les eaux sont plus douces, sont colonisées par des roselières. Celles de l'étang du Bagnas sont particulièrement étendues du fait de la faible salinité générale. Ce type de milieu héberge un cortège d'oiseaux typiques parmi lesquels deux hérons, le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) et le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), ainsi qu'un petit passereau, la Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*). Aux abords des ruisseaux alimentant l'étang de Thau, se développent localement deux habitats déterminants : les « Végétations des rivières oligotrophes riches en calcaire » et les « Prairies humides méditerranéennes hautes ». Ces dernières sur sol non salés ou faiblement saumâtres accueillent des plantes patrimoniales : le Bugrane sans épines (*Ononis mitissima*), l'Alpiste bleuissant (*Phalaris caerulescens*) et la Jacinthe romaine (*Bellevalia romana*).

Le long du trait de côte, le milieu dunaire se compose de plusieurs habitats naturels déterminants : les « Dunes embryonnaires méditerranéennes » situées en front de mer et les plus exposées aux aléas maritimes, et les « Dunes fixées du Crucianellion maritimaie », en arrière du front de mer. Il s'y développe des espèces végétales typiques comme l'Euphorbe péplis (*Euphorbia peplis*) dans les dunes embryonnaires, la Crucianelle maritime (*Crucianella maritima*), la Vipérine des sables (*Echium arenarium*), l'Orobanche élevée (*Orobanche major*), parasite des centaurees (*Centaurea* sp.) très rare en Languedoc-Roussillon, le Lis de mer (*Pancratium maritimum*)... dans l'arrière-dune.

Ces milieux sableux et secs sont des habitats propices aux espèces animales patrimoniales suivantes : un petit reptile, le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*), ainsi que trois escargots méditerranéens présents en France uniquement en Languedoc-roussillon, *Cochlicella conoidea*, *Trochoidea trochoides* et *Xerosecta explanata*.

De rares zones boisées hébergent les seules colonies de hérons arboricoles du secteur avec deux espèces : l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) et le Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*).

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Les principales menaces pesant sur la ZNIEFF sont la forte fréquentation du site ainsi que la pression d'urbanisation à laquelle est soumis tout le littoral languedocien. Le lido est particulièrement marqué par ce phénomène. L'extension des infrastructures (campings, parkings, aménagement de routes et de ronds-points...) ont entraîné la disparition, l'artificialisation ou la fragmentation d'une grande partie des milieux dunaires et de zones de mares temporaires saumâtres. L'arrière-dune a également été transformée pour la viticulture. Les dunes encore présentes sont peu étendues. Leur fréquentation, en particulier en période estivale, a pour conséquences une dégradation des habitats et de la flore dunaire, ainsi qu'un dérangement de l'avifaune nicheuse.

La cabanisation qui s'opère sur le littoral et les berges de la lagune entraîne la destruction et la fragmentation des habitats, des pollutions domestiques et des dépôts sauvages de déchets divers.

Il existe un risque important de pollution chimique et organique de la lagune lié aux pratiques agricoles intensives (phytosanitaires) et aux nombreuses villes situées dans le bassin versant de l'étang. Cette qualité des eaux combinées aux échanges hydrauliques avec la mer jouent un rôle particulièrement important dans l'évolution de la lagune et la conservation de son patrimoine.

Dans les zones ouvertes traditionnellement exploitées par l'homme comme pâture (pelouses sèches, prairies humides, prés salés), la recolonisation par les espèces ligneuses suite à l'abandon de la gestion peut à terme avoir un impact sur les espèces patrimoniales présentes. Le pâturage peut contribuer à limiter cette dynamique naturelle, dès lors qu'il est extensif et que la charge animale est bien répartie.

La ZNIEFF est presque entièrement comprise dans quatre sites Natura 2000 (2 SIC et 2 ZPS). La zone de l'étang du Bagnas est classée en réserve naturelle nationale et d'autres secteurs sont des propriétés du Conservatoire du Littoral.



Les documents d'objectifs et plans de gestion existant déjà pour tout ou partie du périmètre doivent permettre de mettre en œuvre des actions en faveur du maintien du patrimoine naturel présent.

5. Sources documentaires et bibliographie

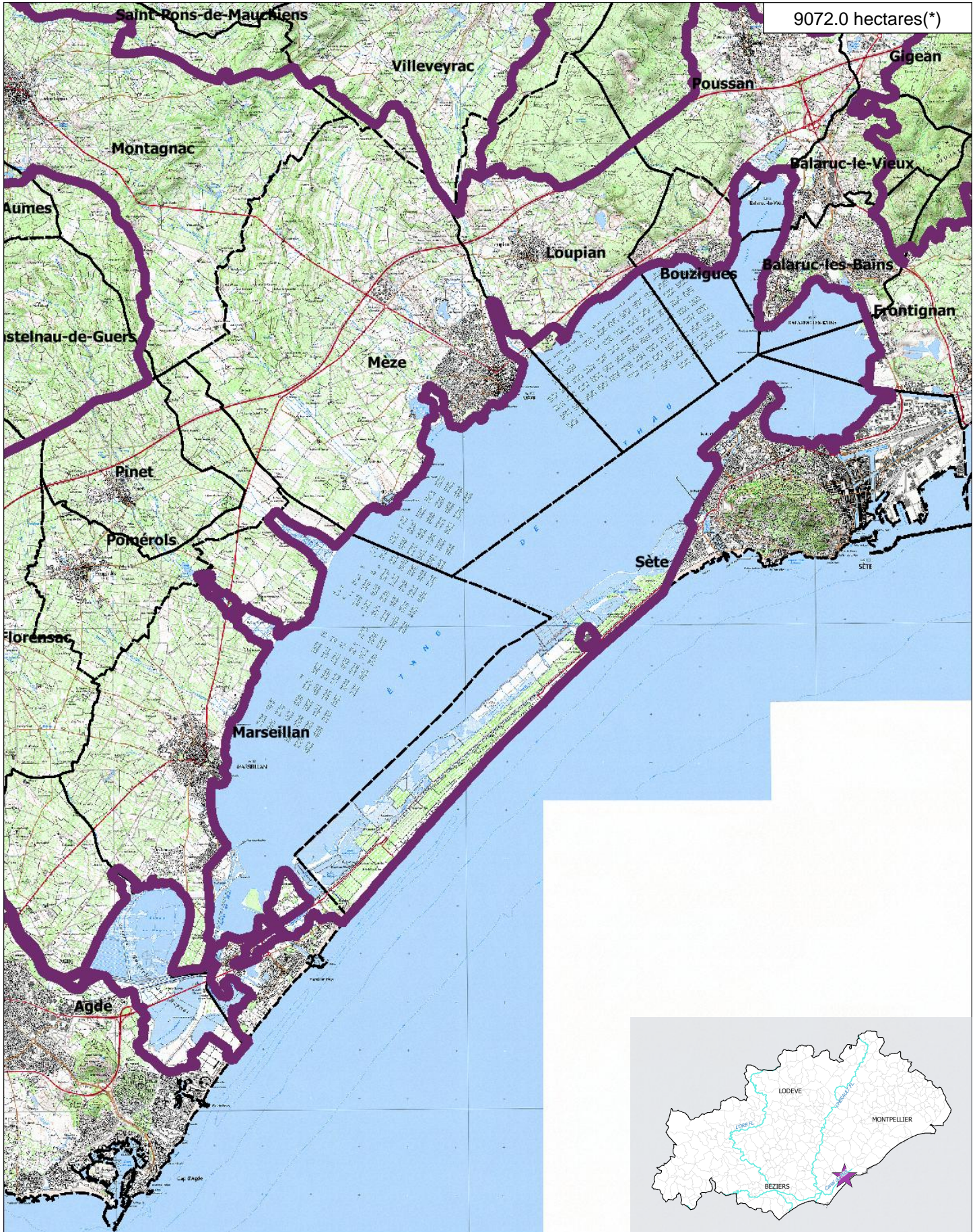
- ADEN, 2008 - Réserve Naturelle Nationale du Bagnas - Plan de gestion 2006-2010, 78 pp. + Annexes
- AQUASCOP, GILOUX Y., AUBRY F. & Conseil général de l'Hérault, 2003 - Caractérisation et principe de valorisation des zones humides périphériques de l'étang de Thau. Rapport final. 109 pp. + Annexes
- Conservatoire du Littoral, 2008 - Plan de gestion des Salins de Villeroy, Commune de Sète (34), Diagnostic, évaluation de la valeur écologique et définition des enjeux, 46 pp.
- CEN L-R, Ecologistes de l'Euzière & Amis du Marais du Vigueirat, 2007 - Plan de gestion des Salins du Castellas, bilan patrimonial et grands enjeux, 51 pp.
- GRIVE & Conseil général de l'Hérault, 2000 - Potentialités avifaunistiques et contraintes de gestion hydraulique sur les Salins du Castellas, 42 pp.
- KLESCZEWSKI M., BERTRAND S. & RUFRA Y. X., 2006 - Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - Site N°3 Les Prés du Baugé. Diagnostic écologique et préconisations de gestion. Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Montpellier : 86 pp.
- NEUKERMANS S.L., Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Université de Montpellier III & Société de Protection de la Nature du Languedoc-Roussillon, 1996 - Le salin du Castellas, méthodologie applicable pour l'élaboration d'un plan de gestion en zone humide, 79 pp. + Annexes
- SAFEGE CETIIS, Conseil général de l'Hérault & APOGEE, 2003 - Suivi des apports du Bassin versant de la Crique de l'Angle. Rapport final. Multipaginé
- Syndicat mixte du Bassin de Thau, 2007 - Le patrimoine naturel du SCOT de Thau : définition des priorités, 62 pp.
- Syndicat mixte du Bassin de Thau, non daté - SAGE de Thau. Dossier préliminaire, proposition de périmètre, 39 pp.

ZNIEFF de type II
n° 3421-0000

Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

Département(s) :
Hérault

9072.0 hectares(*)

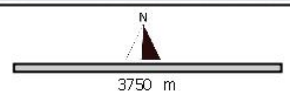


Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2645ET, 2743ET, 2643E
Fond : IGN SCAN25

Légende

	ZNIEFF type II		Limites communales
	ZNIEFF type I		Réseau hydrographique principal





ZNIEFF
de type II
n° 3421-0000

Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	